

CONTRÔLE DES INFECTIONS EN MÉDECINE DENTAIRE

RAPPEL DES EXIGENCES

LES MESURES DE PRÉCAUTION STANDARDS (UNIVERSELLES) DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES PARTOUTS LES INTERVENANTS LORS DES TRAITEMENTS DENTAIRES.

INSTRUMENTS UTILISÉS EN BOUCHE

Tout ce qui peut être stérilisé et réutilisé en bouche doit être lavé, séché, emballé, scellé, stérilisé et conservé stérilement jusqu'à utilisation.

Un article non emballé et stérilisé par la méthode rapide (flash) est destiné à un usage immédiat.

Les instruments qui ne peuvent être stérilisés et qui ne sont pas à usage unique doivent être désinfectés et couverts d'une pellicule **avant** chaque utilisation.

Le matériel et les instruments à **usage unique** doivent être couverts et mis à l'abri des aérosols. **Ils doivent être jetés après usage.**

ENVIRONNEMENT OPÉRATOIRE

Avant chaque patient, l'environnement opératoire (comptoirs, chaises, lampes, appareils de radiographie, etc.) doit être désinfecté et, lorsque manipulé, couvert d'une pellicule protectrice.

Des indicateurs chimiques doivent être présents sur chaque paquet destiné à la stérilisation. Chaque stérilisateur doit subir un test biologique mensuel, effectué par un laboratoire spécialisé indépendant. Pour les stérilisateurs de type B, un test physique doit être fait une fois par semaine.

Tout ce qui quitte le laboratoire de la clinique et qui est destiné à aller en bouche ainsi que tout ce qui est acheminé vers un laboratoire extérieur doit être nettoyé, stérilisé, si stérilisable, ou désinfecté adéquatement.

Tout ce qui provient d'un laboratoire extérieur et qui est destiné à aller en bouche doit être nettoyé et désinfecté adéquatement.

CONDUITES D'EAU

Les conduites d'eau doivent être purgées selon les normes.

SYSTÈME D'ÉVACUATION

Les suctions doivent être irriguées ou désinfectées selon les normes.

DÉCHETS BIOMÉDICAUX

Les déchets biomédicaux doivent être traités en vertu du Règlement sur les déchets biomédicaux.

PROTECTIONS PERSONNELLES

Le lavage des mains est requis avant le port des gants et après avoir retiré les gants.

Le port du masque et des gants est requis lors des traitements.

Les lunettes protectrices doivent être portées par le personnel soignant et les patients lors des traitements.

Le personnel soignant doit être informé de l'importance de se prémunir contre les infections par un programme de vaccination adéquat.

Le protocole de premiers soins en cas d'exposition professionnelle doit être affiché et bien à la vue.

Le questionnaire médical des patients doit être mis à jour à chaque rendez-vous.